

Priorité aux start-up

Idea veut moderniser le LuxX Index avec un nouvel indice technologique

LUXEMBOURG Inauguré le 4 janvier 1999 avec 1.000 points de base, le LuxX Index est toujours composé principalement par les secteurs de «l'économie traditionnelle». En effet, en marge de l'indice, l'entreprise SES, qui est pondérée à 20% dans celui-ci, on relève une concentration à 80% dans les secteurs de la sidérurgie, de la finance, des médias et de l'agro-industrie. Pas du goût du «think thank» Idea qui souhaiterait dépoussiérer l'indice en incluant de nouveaux secteurs porteurs.

Le laboratoire d'idées de la Chambre de Commerce plaide pour la mise en place d'un nouvel indice boursier serait en outre en lien direct avec la transition amorcée depuis déjà quelques années par l'étude Rifkin et pourrait être une véritable aubaine pour la place financière luxembourgeoise en termes de retombées médiatiques. Profiter de la manne financière de certains fonds d'investissement, potentielle-



Le LuxX Index privilégie les secteurs traditionnels de l'économie

Photo: Editpress

ment aptes à soutenir ce projet, pourrait être une combinaison gagnante pour les financiers et les entrepreneurs du Grand-Duché. Avec la possibilité de promouvoir le label «made in Luxembourg».

L'idée est de se calquer sur l'exemple prôné par la France au dernier CES de Las Vegas. Ainsi, baptisé «Next 40», cet indice pour les start-up du numérique, calqué sur le CAC40, devrait faire son apparition dans le courant de l'année 2019. Pour Idea, LuxX Index devrait alors être conservé et non reconfiguré ou recomposé avec l'introduction de start-up. D'autant plus que des entreprises technologiques naissantes restent des investissements bien plus risqués, ce qui impliquerait des changements notables de volatilité, de volume, de performance et d'industrie sur l'indice boursier qui ne conviendraient pas à tous les investisseurs.